

**Arrêté du 6 août 2015 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) à la cour d'appel de Rennes**

NOR : JUSB1519508A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1^{er} septembre 2015, mis fin aux fonctions de Mme Ludivine BABIN (MARTIN), greffière du 2^{ème} grade, en sa qualité de régisseuse titulaire à la cour d'appel de Rennes.

Article 2

Mme Mireille THEBERGE, greffière du 2^{ème} grade, est, à compter du 1^{er} septembre 2015, nommée régisseuse titulaire à la cour d'appel de Rennes.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Rennes, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 6 août 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par déléation l'adjoint auprès de la
sous-directrice des ressources humaines
des greffes,

Claude BRULIN